



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 13 mars 2023
DÉPARTEMENT Haute-Saône	
ARRONDISSEMENT Lure	
<b>BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - Vote du CA 2022</b>	
<b>DÉLIBÉRATION</b> <b>N° 2023-027</b> En exercice : 38 Titulaires présents : 32 Suppléant : 1 Pouvoirs : 4 Absent : 1 Nombre de votants : 37	Le treize mars de l'année deux mille vingt-trois à 19H00 à Luxeuil-les-Bains, Salle du Conseil Municipal, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.  Le Conseil Communautaire nomme Bernard GIRE secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	P		Maryline MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	P		Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	P		Nicolas NURDIN	POUV	Éric PETITJEAN
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	P		Sébastien RICHARDOT	SUPP	Thierry MANCASSOLA
Christian CHAMAGNE	P		Bernard GIRE	P		Catherine SALFRANC	POUV	Joël BRICE
Roland CHAMAGNE	A		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	P		Stéphane KROEMER	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	P	
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

\*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

### Exposé

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le Compte Administratif 2022 du budget annexe Assainissement non collectif de la Communauté de communes du Pays de Luxeuil conforme au Compte de Gestion du Trésorier se résume de la façon suivante :

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 MARS 2023

Objet

**BUDGET ASSAINISSEMENT NON  
COLLECTIF – Vote du CA 2022**

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

ID : 070-247000755-20230313-CA2023\_SPANC-BF

Délibération n°2023

027

Page 2 sur 3

\*Section de fonctionnement\***laissant apparaître un excédent d'exploitation de : 41 884.78 €**

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs		33 993.58
Opérations de l'exercice	55 328.85	63 220.05
Totaux	55 328.85	97 213.63
Résultat de clôture		<b>41 884.78</b>

Chapitres dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
011 Charges à caractère général	16 983.00	10 624.08
012 Charges de personnel	45 000.00	40 460.00
65 Autres charges de gestion	1 500.00	0.00
66 Charges financières	131.00	65.47
67 Charges exceptionnelles	4 000.00	1 308.45
042 Opération d'ordre de transfert	3 000.00	2 870.85

Chapitres recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
70 Produits des services	57 006.42	62 618.80
77 Produits exceptionnels	0.00	144.25
042 Opérat° ordre transfert entre section	500.00	457.00

\*Section d'investissement\***laissant apparaître un excédent d'investissement de : 1 255.82 €**

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs		6 181.30
Opérations de l'exercice	17 019.35	12 093.87
Etat des restes à réaliser	0.00	0.00
Totaux	17 019.35	18 275.17
Résultat de clôture		<b>1 255.82</b>



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 MARS 2023

Objet

## BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – Vote du CA 2022

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

ID : 070-247000755-20230313-CA2023\_SPANC-BF

Délibération n°2023

027

Page 3 sur 3

### Chapitres dépenses d'investissement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
20 Immobilisation incorporelles	13 114.00	12 354.00
21 immobilisations corporelles	8 386.00	2 738.02
16 Emprunts et dettes assimilées	1 500.00	1 470.33
040 Opérat° ordre transfert entre sect	500.00	457.00

### Chapitres recettes d'investissement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
10 Dotation	1 900.00	2 690.32
106 Réserves	6 532.70	6 532.70
040 Opérations d'ordre entre section	3 000.00	2 870.85

### Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- APPROUVE le Compte Administratif 2022 du Budget annexe ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF,
- ARRETE le Compte Administratif 2022 du Budget annexe ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF définitivement comme exposé ci-dessus.

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, transposable aux EPCI, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

